

SIEA Caux Nord Est

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable

Exercice 2022

01/09/2023

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2022 présenté conformément à l'Article L.2224-5 (annexe V) du Code Général des Collectivités Territoriales

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

L'essentiel de l'année 2022 - Service d'Eau Potable

Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est dessert les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSC, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 abonnés via INCHEVILLE, PUISEVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUVEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES et WANCHY CAPVAL.

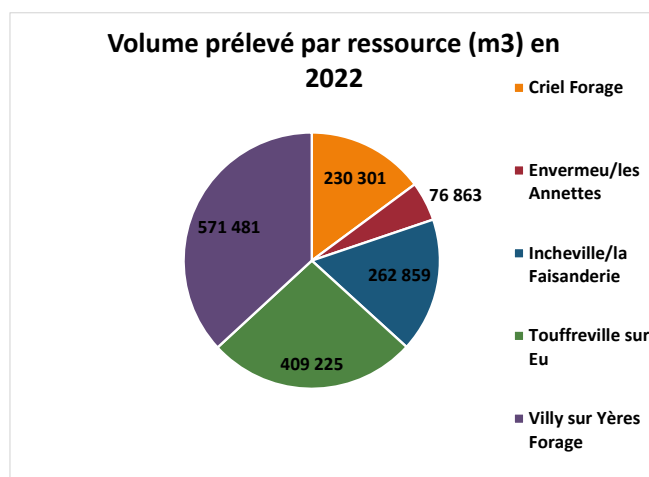
Au 31 décembre 2022, le service dessert 33 Communes, soit 10 446 abonnés.

Origine de l'eau

L'eau distribuée sur les communes provient de **5 captages**.

Les ressources propres du syndicat sont présentées dans le graphique ci-contre :

Importations : pas d'achat d'eau.



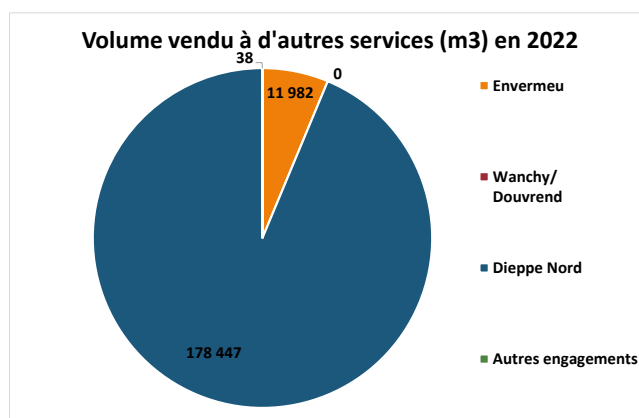
Production et consommation

En 2022, le **volume d'eau mis en distribution** s'élevait à 1 360 262 m³, ce qui représente une augmentation de 4,31% par rapport à l'année précédente.

Au total, la **consommation d'eau** sur le territoire s'élève à 920 748 m³ en 2022 (3,1% par rapport à 2020).

Les **volumes vendus à d'autres services** représentent 12,28% du volume total.

La différence entre les volumes produits et consommés provient de fuites sur le réseau, de consommations sans comptage (poteaux incendies, arrosage public...) et des volumes de service du réseau (nettoyage des réservoirs, purges...). Ils donnent un **rendement de réseau** de 71,7%.



Qualité de l'eau distribuée

Les résultats des analyses réalisées par l'ARS montrent que l'eau distribuée sur les communes est de bonne qualité bactériologique et chimique

Prix de la distribution d'eau potable

De 233,90 à 2534,16 € TTC selon la zone pour la redevance pollution (taux base ou moyen) pour une facture d'eau de 120m³ au 1^{er} janvier 2023 soit de 1,95 à 2,12 € TTC/m³.

Le prix de l'eau rémunère l'ensemble des services qui garantissent sa qualité depuis son prélèvement à son retour au milieu naturel après assainissement.

La collectivité en fixe le tarif par délibération ; il comprend une part fixe (abonnement) et une part proportionnelle à la consommation qui est ensuite partagée entre la collectivité pour les investissements et l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement. S'y ajoutent des taxes et des redevances du ressort de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Sommaire

Indicateurs descriptifs des services	4
1. Caractérisation technique du service	4
1.1 Territoire desservi	4
1.2 Estimation de la population desservie	4
1.3 Mode de gestion du service	5
1.4 Nombre d'abonnements	5
1.5 Nature des ressources en eau	6
1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice.....	6
1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau	7
1.8 Linéaire de réseaux de desserte	7
1.9 Outils de comptage.....	7
1.10 Stockage	7
2. Tarification et recettes du service	8
2.1 Modalités de tarification.....	8
2.2 Facture d'eau type	9
2.3 Recettes	10
2.4 Charges.....	10
3. Indicateurs de performance	10
3.1 Qualité de l'eau	10
3.2 Protection des ressources en eau	12
3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable.....	12
3.4 Rendement du réseau de distribution	13
3.5 Indice linéaire des volumes non comptés.....	13
3.6 Indice linéaire de pertes en réseau	14
3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable.....	14
3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai	15
3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	15
3.10 Taux de réclamations.....	15
4. Financement des investissements.....	15
4.1 Branchements en plomb.....	15
4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice	15
4.3 Etat de la dette de service	16
4.4 Amortissements des immobilisations réalisés	16
4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales	16
4.6 Programme pluriannuel de travaux	17
4.6.1 Collectivité	17
4.6.2 Délégitaire	17
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	17
5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	17
5.2 Echéanciers de paiement	17
5.3 Opérations de coopération décentralisée	18
6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement	19
7. Annexe.....	21

Indicateurs descriptifs des services

D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis : 18 748

D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ : 1.95 à 2.12 €/m³ selon la commune pour la redevance pollution (Taux de base ou moyen)

D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service : 1 jour

1. Caractérisation technique du service

1.1 Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est regroupe les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOCQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSCH, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 ABONNES VIA INCHEVILLE, PUISENVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES ET WANCHY CAPVAL.

Informations pratiques :

Nom du Président : Martial FROMENTIN

91 Rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Accès : Place du Général de Gaulle

(02) 35 82 87 23 / Fax : (02) 35 50 65 66

Courriel : syndicat.cne@orange.fr ou cbauchet.smeacne@orange.fr

Horaires d'ouverture : 08h30/12h00 & 13h30/17h00, fermé le vendredi après-midi

1.2 Estimation de la population desservie

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le nombre de personnes desservies comprend les résidents saisonniers.

Commune	Population desservie	Commune	Population desservie
AVESNES EN VAL	286	LES IFS	71
BAILLY EN RIVIERE	526	LONDINIÈRES	13
BAROMESNIL	223	LONGROY	635
BAZINVAL	428	MELLEVILLE	274
BEAUCHAMPS (SOMME)	1010	MILLEBOSC	249
BELLENGREVILLE	53	MONCHY SUR EU	600
CANEHAN	380	PETIT CAUX*	2 853
CRIEL SUR MER	2630	PONTS ET MARAIS	8
CUVERVILLE SUR YERES	202	PUISENVAL	24
DOUVREND	54	SAINT MARTIN LE GAILLARD	294
ETALONDES	1064	SAINT OUEN SOUS BAILLY	232
EU	138	SAINT PIERRE EN VAL	1 107
FLOCQUES	720	SAINT REMY BOSROCOURT	815
FRESNOY FOLNY	679	SEPT MEULES	179
GUERVILLE	469	TOUFFREVILLE SUR EU	220
INCHEVILLE	1249	VILLY SUR YERES	203
LE MESNIL REAUME	809	WANCHY CAPVAL	116
TOTAL			18 748

*PETIT CAUX détail par communes déléguées :

Assigny	384	Greny	134
Auquemesnil	278	Guilmécourt	342
Brunville	255	Intraville	275
Glicourt	231	St Quentin au Bosc	103
Gouchaupré	197	Tourville la Chapelle	589

Seules les communes de BELLENGREVILLE, DOUVREND, EU, LONDINIÈRES, PONTS ET MARAIS et WANCHY-CAPVAL ne sont que partiellement desservies par le réseau du syndicat.

Au total, la population desservie sur le périmètre syndical peut être estimée à 18 748 habitants.

1.3 Mode de gestion du service

Le service d'alimentation en eau potable est exploité en service délégué par la société VEOLIA Eau. Ses coordonnées sont les suivantes :

Agence de Dieppe
Route de l'Escharpe - BP 52
76202 DIEPPE CEDEX
Tel : 09 69 39 56 34

Le nouveau contrat de concession de service public (DSP) a pris effet le 01 Avril 2021, pour une durée de 12 ans. Il arrivera à échéance le 31 Mars 2033.

Dans le cadre de l'exploitation du service, la Collectivité a confié à Veolia Eau les prestations suivantes :

- Gestion du service : application du règlement du service, électricité, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs ;
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients ;
- Mise en service : des branchements ;
- Entretien : de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil, des espaces verts, du matériel tournant, installation de la télégestion ;
- Renouvellement : des branchements, des canalisations (<6m), des compteurs, des équipements électromécaniques, du matériel de télégestion, du matériel tournant ;
- Vérification de la qualité de l'eau distribuée.

1.4 Nombre d'abonnements

Au 31/12/2022, le nombre total d'abonnés est de 10 446 répartis de la façon suivante :

	Nombres d'abonnés	Volumes vendus (m3)
AVESNES EN VAL	162	26 333
BAILLY EN RIVIERE	265	34 193
BAROMESNIL	123	11 307
BAZINVAL	196	16 127
BEAUCHAMPS (SOMME)	490	35 883
BELLENGREVILLE	18	1 475
CANEHAN	165	13 881
CRIEL SUR MER	2 458	137 606
CUVERVILLE SUR YERES	111	10 339
DOUVREND	37	5 360
ETALONDES	544	44 272
EU	45	8 180
FLOCQUES	337	27 037
FRESNOY FOLNY	383	40 671
GUERVILLE	238	34 040

	Nombres d'abonnés	Volumes vendus (m3)
INCHEVILLE	663	37 516
LE MESNIL REAUME	329	26 388
LES IFS	41	7 919
LONDINIÈRES	9	3 320
LONGROY	323	21 472
MELLEVILLE	142	13 166
MILLEBOSC	131	11 740
MONCHY SUR EU	265	26 536
PETIT CAUX*	1 391	138 597
PONTS ET MARAIS	4	155
PUISINVAL	29	5 692
SAINT MARTIN LE GAILLARD	169	21 333
SAINT OUVEN SOUS BAILLY	103	6 647
SAINT PIERRE EN VAL	506	34 061
SAINT REMY BOSROCOURT	384	37 313
SEPT MEULES	85	4 825
TOUFFREVILLE SUR EU	120	15 706
VILLY SUR YERES	97	8 824
WANCHY CAPVAL	82	18 514
TOTAL	10 444	887 838

*PETIT CAUX détail par communes déléguées :

Assigny	201	14 111
Auquemesnil	135	16 801
Brunville	98	9 222
Glicourt	126	11 599
Gouchaupré	91	10 519
Greny	63	4 490
Guilmécourt	185	19 720
Intraville	145	9 986
St Quentin au Bosc	71	8 822
Tourville la Chapelle	275	34 737

L'évolution du nombre total d'abonnés domestiques et non-domestiques sur les trois dernières années est présentée dans le tableau suivant :

	2020	2021	2022	Variation n/n-1
Abonnés domestiques ou assimilés	10 237	10 357	10 436	0,8 %
Abonnés autres que domestiques	33	7	8	14,3 %
Autres services d'eau potable	2	2	2	0 %
Nombre total d'abonnements	10 272	10 366	10 446	+0,8 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'environnement.

1.5 Nature des ressources en eau

Le Syndicat dispose de cinq ressources propres qui permettent de prélever de l'eau en nappe souterraine (non influencée):

- trois puits situés sur les communes d'ENVERMEU, TOUFFREVILLE SUR EU et VILLY SUR YERES,
- deux forages à CRIEL SUR MER et INCHEVILLE.

1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice

Volume (m3)	2020	2021	2022	Variation n/n-1
Volume produit	1 481 373	1 544 770	1 550 729	0,4 %
Volume importé	0	0	0	/
Volume exporté	219 835	240 758	190 467	-20,9 %
Volume mis en distribution	1 261 538	1 304 012	1 360 262	4,3%
Volume vendu aux abonnés domestiques ou assimilés	897 479	861 788	890 999	3,4 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	12 569	-3 759	239	-106,4 %
Sous-total vendu aux abonnés du service	910 048	858 029	891 238	3,9%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	219 835	240 758	190 467	-20,9 %
ENVERMEU	12 643	12 006	11 982	-0,2 %
SIAEPA REGION DIEPPE NORD	207 155	228 717	178 447	-22,0 %
SAEP REGION WANCHY DOUVREND	0	/	/	/
Autre(s) engagement(s)	37	35	38	8,6%
Volume vendu selon le décret (m3)	1 129 883	1 098 787	1 081 705	-1,6 %
Volume comptabilisé 365 jours (m3)	920 405	879 602	901 845	2,5 %
Volume consommateurs sans comptage (m3)	3 310	3 350	3 400	1,5 %
Volume de service du réseau (m3)	4 170	9 817	15 503	57,9 %
Volume consommé autorisé (m3)	927 885	892 769	920 748	3,1 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	927 885	892 769	920 748	3,1 %

La consommation moyenne par abonnement domestique avoisinait les 71m³/abo/an.

La consommation journalière moyenne sur le secteur syndical s'élevait quant à elle à 102l/hab/j.

1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet	Durée
Convention	Export	Permanent	SIAEPA de Dieppe Nord et SIEA Caux Nord Est		1er avril 2021	Contrat d'affermage
Convention	Export	Permanent	Commune d'ENVERMEU et SIEA Caux Nord Est		1er avril 2021	Contrat d'affermage

1.8 Linéaire de réseaux de desserte

Le linéaire du réseau de canalisations de distribution du service public d'eau potable est de **466,317 km** (hors adduction et hors branchements).

Le linéaire total du réseau est de 516,5 km.

1.9 Outils de comptage

	2020	2021	2022	Variation n/n-1
Nombre de compteurs	10 663	10 743	10 837	0,9 %
Nombre de bornes de puisage	16	16	16	0,0%

1.10 Stockage

Le Syndicat Caux Nord Est dispose de 27 ouvrages de stockage, d'un volume total de 9 295 m³.

Les caractéristiques principales des ouvrages sont listées ci-dessous :

Réservoirs ou château d'eau	Type de réservoir	Capacité des réservoirs (m3)
BAILLY EN RIVIERE	Semi-enterré	240
BAZINVAL		120
BEAUCHAMPS		500
BRUNVILLE	Semi enterré surpression	1 000

CRIEL SUR MER – Les Quesnets	Sur tour	500
CRIEL SUR MER	Semi-enterré et reprise	500
CRIEL SUR MER - Yauville	Sur tour	400
CUVERVILLE SUR YERES	Enterré	120
DOUVREND - Renouval		100
ENVERMEU - Le Bucq	Sur tour	400
ETALONDES	Semi-enterré	500
FRESNOY-FOLNY	Semi-enterré	120
FRESNOY-FOLNY n°1 et n°2	Sur tour	2*350
FRESNOY-FOLNY n°3	Sur tour	350
INCHEVILLE	Semi-enterré	500
INCHEVILLE	Semi-enterré et reprise	300
LONGROY		200
MELLEVILLE	Semi-enterré reprise et surpression	500
MELLEVILLE	Sur tour reprise et surpression	350
MONCHY SUR EU	Sur tour	800
PUISENVAL	Enterré	120
ST MARTIN LE GAILLARD - Etocquigny	Semi-enterré surpression	30
ST MARTIN LE GAILLARD - Le Coudroy	Semi-enterré surpression	125
TOUFFREVILLE SUR EU	Enterré	120
VILLY SUR YERES	Semi-enterré	400
VILLY SUR YERES n°2		200
WANCHY-CAPVAL- Capval		100
TOTAL		9 295

2. Tarification et recettes du service

2.1 Modalités de tarification

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base (fixés au début du contrat) d'une formule de révision définie au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le tableau suivant présente l'évolution des tarifs de l'eau potable entre 2021 et 2023 :

	Rémunération du service	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	Variation
Part de la collectivité					
Frais d'accès au service (€ HT/an)		/	/	/	/
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	0,00 €	30,00 €	30,00 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Part du délégataire					
Frais d'accès au service	Frais divers	53,45	55,00	55,18	0,33 %
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	112,42	40	40,06	0,15 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranches* (de 0 à 500 m ³)	1,012	0,585	0,586	0,17 %
Taxes et redevances					
TVA	TVA	5,5%	5,5%	5,5%	0,00 %
Organismes publics	Préservation des ressources	0,0770	0,0770	0,0770	0,00 %
Zone de base	Redevance lutte contre la pollution (€/m ³)	0,2200 €	0,2200 €	0,2200 €	0,00 %
Zone moyenne		0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €	0,00 %

*Le montant est calculé sur une moyenne des deux premières tranches pour 120m³

Tranches (m3/an)	€/m3 HT en 2022
De 1 à 30	0,3240
De 31 à 500	0,8477
501 et plus	0,5673

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat) Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Redevances de pollution domestique :

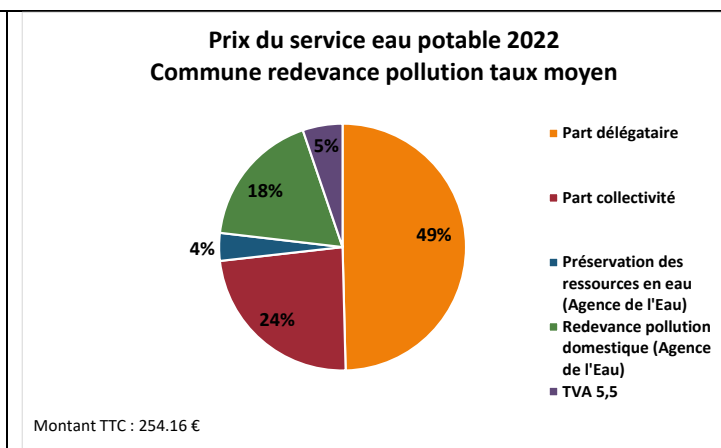
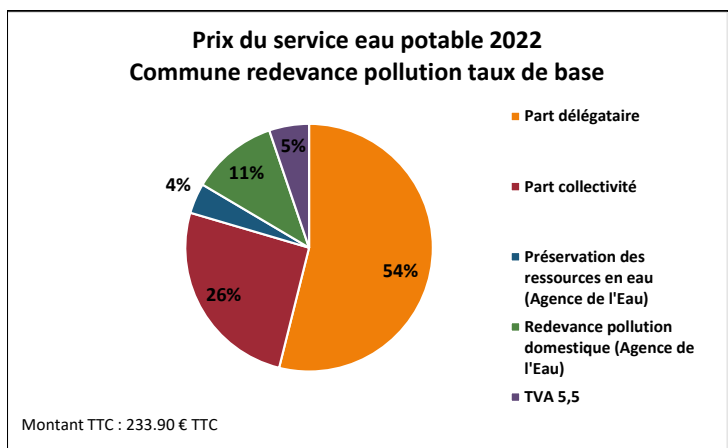
Cette redevance vise à limiter la pollution des eaux. Elle est reversée à l'Agence de l'Eau qui en fixe les taux en fonction des pollutions constatées et des efforts nécessaires pour les réduire.

Le prix hors redevances est identique pour l'ensemble des communes du Syndicat. Les variations entre les factures sont dues aux redevances de pollution domestiques fixées par l'Agence de l'Eau.

2.2 Facture d'eau type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m3) sont exposées ci-après pour 2021, la redevance pollution a deux taux différents (base ou moyen).
Pour 120 m³.....1.95 à 2.12 € TTC

Pour l'année 2022	Taux Base	Taux Moyen
Part délégataire	126.07 €	126.07 €
Part collectivité	60,00 €	60,00 €
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	9,60 €	9,24 €
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	26,40 €	45,60 €
TVA	12.18 €	13.24 €
Total TTC	233.90 €	254.16 €



2.3 Recettes

Les recettes du service d'eau potable sur l'année 2022 sont les suivantes (changement de contrat de concession entre 2020 et 2021) :

Recettes	2020	2021	2022	Variation
Recettes de la Collectivité				
Vente d'eau domestique	214 226	321 781	540 384	67,94 %
Exportation d'eau	36 461	53 739	24 919	-53,63 %
Total des recettes de la Collectivité	250 687	375 520	565 303	50,54 %
Recettes de l'exploitant				
Exploitation du service	2 093 831	1 274 681	931 938	-26,89 %
Travaux attribués à titre exclusif	49 252	30 422	64 203	111,04 %
Autre recettes	81 710	77 000	89 930	16,80 %
Total des recettes de l'exploitant	2 224 793	1 382 103	1 086 071	-21,42 %

Les travaux attribués à titre exclusif concernent la création de réseau neuf.

Les produits accessoires comprennent les droits d'accès au service, l'ouverture ou fermeture de branchements.

2.4 Charges

Charges de l'exploitant	2020	2021	2022	Variation
Personnel	607 032	421 998	418 765	
Energie électrique	126 986	118 148	84 631	
Combustibles		0	257	
Produit de traitement	3 378	3 078	8 350	
Analyses	23 030	25 880	3 765	
Sous-traitance, matières et fournitures	507 265	319 147	445 326	
Impôts locaux et taxes	25 022	5 273	19 280	
Autres dépenses d'exploitation	275 587	198 489	227 260	
Contribution des services centraux et recherche	126 879	81 197	74 403	
Collectivité et autres organismes	516 875	685 050	840 872	
Charges relatives aux renouvellements	246 486	86 334	171 530	
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	<i>211 596</i>	<i>0</i>	<i>10 641</i>	
<i>Fonds contractuel (renouvellements)</i>	<i>34 890</i>	<i>86 334</i>	<i>160 889</i>	
Charges relatives aux investissements	19 884	0	1 246	
<i>Programme contractuel (investissements)</i>	<i>19 884</i>	<i>0</i>	<i>1 246</i>	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	79 144	/	/	
Pertes sur créance et contentieux	64 183	10 822	7 335	
Total des charges de l'exploitant	2 621 754	1 987 248	2 303 015	15,89 %

Dépenses d'achat d'eau :

Sans objet, cependant elles incomberaient à la collectivité.

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau

La fréquence des analyses réglementaires et du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce suivi est réalisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Les analyses portent sur les points suivants :

- la ressource – suivi des eaux brutes ;
- la production – suivi des étapes de traitement ;
- la distribution – suivi durant le transfert jusqu'au robinet de l'utilisateur.

En complément de ce programme, le délégataire opère un suivi d'autocontrôle sur les usines et les réseaux.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble des ressources du service :

2022	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes
Microbiologie	2	2	4	4
Physico-chimique	415	415	237	237

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à la limite de qualité des paramètres soumis à référence de qualité³ sur l'eau produite et distribuée :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références
Paramètres soumis à limite de qualité				
Microbiologie	198	198	79	79
Physico-chimique	3 167	3 165	672	658
Paramètres soumis à référence de qualité				
Microbiologie	393	391	118	117
Physico-chimique	811	811	580	579
Autres paramètres analysés				
Microbiologie			39	
Physico-chimique	975		117	

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

³ Attention, tous les paramètres ne sont pas forcément soumis à limite ou référence de qualité.

Détail des non conformités par rapports aux limites et aux références de qualité :

Tous les résultats sont conformes.

Chlorure de Vinyle Monomère, situation sur le service :

Commune	Adresse	Nombre d'analyse	Teneur moyenne	Teneur maximale
Bailly en Rivière	Rue de la Clapauderie	2	1.06 µg/l	1.5 µg/l
Cuverville sur Yères	N°2 Rougecamp	2	0.78 µg/l	0.92 µg/l
Fresnoy Folny	1 route des Jonquières	2	0.92 µg/l	1.2 µg/l
Sept Meules	Le Moulin des Prés Route de la Source	2	7.0 µg/l	7.9 µg/l

Un programme de renouvellement des conduites d'eau potable en PVC est prévu en 2023 (90^{ème} tranche) sur les communes de Bailly, Cuverville et Fresnoy. Pour Sept Meules une purge automatique va être installée.

Le tableau suivant présente l'évolution de la qualité de l'eau :

Paramètres microbiologiques	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	32	96	100	110	94
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	32	96	100	110	94
Paramètres physico-chimique	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de conformité physico-chimique	97,96%	98,43%	100,00%	100,00%	98,00%
Nombre de prélèvements conformes	48	125	123	120	98
Nombre de prélèvements non conformes	0	1	2	0	2
Nombre total de prélèvements	113	108	49	120	100

3.2 Protection des ressources en eau

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est compris entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0%	Aucune action	
20 %	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours	
40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu	
50 %	Dossier déposé en préfecture	
60 %	Arrêté préfectoral	X
80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)	
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable (arrêté du 2 mai 2007).

Cet indice est fourni par l'ARS

La valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource est ici de 60 %.

3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice P103.2 pour l'année 2020 est de :

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	92

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont pas comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,74%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP 239, VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	42
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes d'eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	10	0

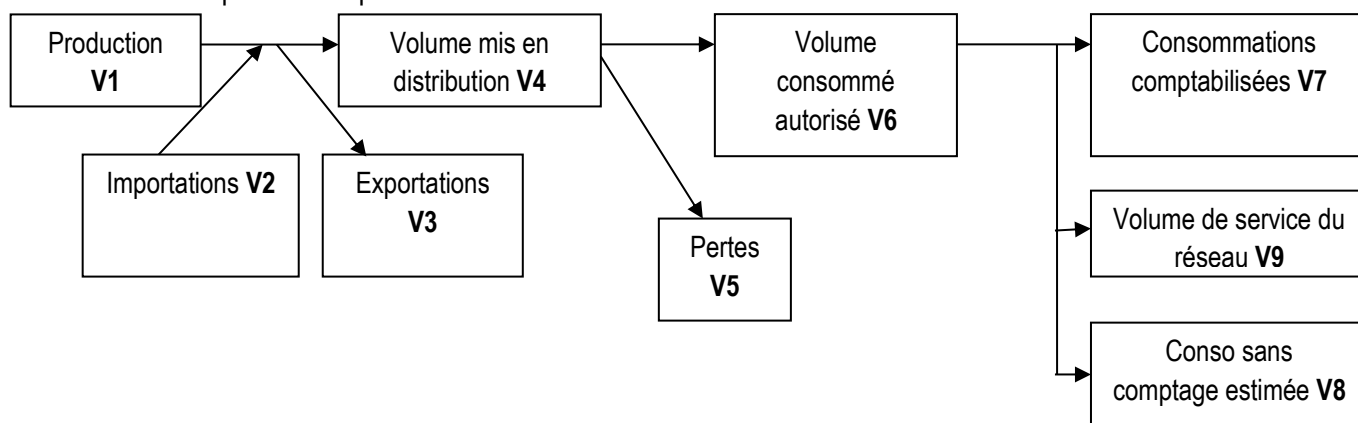
Total	120	92
--------------	------------	-----------

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2018 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action pourra être utilement mis en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé.

Dans le cadre de sa mission de délégataire du service, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

3.4 Rendement du réseau de distribution

Le schéma suivant présente la performance du réseau :



	Année	2022 (m ³)
V1	Volume produit (m ³)	1 550 729
V2	Volume importé (m ³)	0
V3	Volume exporté (m ³)	190 467
V4	Volume mis en distribution (m ³)	1 304 012
V5	Pertes (m ³)	439 514
V6	Volume consommé autorisé (m ³)	920 748
V7	Volume comptabilisé (m ³)	901 845
V8	Volume consommateurs sans comptage (m ³)	3 400
V9	Volume de service du réseau (m ³)	15 503

Rq : les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte (car non quantifiées par le délégataire).

	2018	2019	2020	2021	2022	n/n-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	77,2	75,7	77,5	73,4	71,7	-2,32 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m ³) A	931 073	864 465	927 885	892 769	920 748	3,13 %
Volume vendu à d'autres services (m ³) B	207 523	199 674	219 835	240 758	190 467	-20,9 %
Volume produit (m ³) C	1 474 909	1 405 319	1 481 373	1 544 770	1 550 729	0,4 %
Volume acheté à d'autres services (m ³) D	0	0	0	0	0	0 %

Rq : Calcul effectué selon la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008.

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Sur l'année 2022, le rendement du réseau de distribution est de 71,7 %.

3.5 Indice linéaire des volumes non comptés

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	2,04	2,06	1,99	2,50	2,69

(A-B)/ (L/1000)/365					
Volume mis en distribution (m3) A	1 267 386	1 205 645	1 261 538	1 304 012	1 360 262
Volume comptabilisé 365 jours (m3) B	917 426	853 598	920 405	879 602	901 845
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	469 335	467 712	467 799	465 845	466 317

ILVNC (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2022, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,69 m³/km/jour.

3.6 Indice linéaire de pertes en réseau

Contrairement au rendement, cet indice tient compte de la longueur totale du réseau et donc de sa spécificité. Ce ratio est complémentaire au rendement et présente l'avantage de permettre la comparaison entre plusieurs zones d'un même réseau voire entre plusieurs réseaux.

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/ (L/1000)/365	1,96	2,00	1,95	2,42	2,58
Volume mis en distribution (m3) A	1 267 386	1 205 645	1 261 538	1 304 012	1 360 262
Volume consommé autorisé année entière (m3) B	931 073	894 465	927 885	892 769	920 748
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	469 335	467 712	467 799	465 845	466 317

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2022, l'indice linéaire de pertes (ILP) en réseau est de 2,58 m³/km/jour.

Le tableau suivant, établi par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permet d'apprécier la qualité d'un réseau connaissant sa classe de consommation et son ILP :

	ILP (en m3/j/km)		
	Consommation rurale	Consommation intermédiaire	Consommation urbaine
Bon	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	> 4	> 8	> 15

L'indice linéaire de pertes du Syndicat est donc représentatif d'un réseau médiocre.

La **classe de consommation** est déterminée à partir l'ILC (indice linéaire de consommation, (m3/j/km)) = (Volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / ((Longueur de canalisation de distribution)/365).

Pour le Syndicat Caux Nord Est, **cet indice s'élève à 6,53m³/j/km en 2022.**

ILC (m3/j/km)	ILC < 10	10 < ILC < 30	30 < ILC
	rural	intermédiaire	urbain

En résumé, le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2015 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rendement %	Obj rendement Grenelle 2 %	ILVNC (m3/j/km)	ILP (m3/j/km)	ILC (m3/j/km)
2022	71,7	66,31	2,58	2,69	6,53

3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice (km)	0,405	0,011	0,480	1,155	1,620	3,500

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années, par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées.

Avec Ln le linéaire de réseau remplacé pour l'année 2022, il se calcule de la façon suivante pour l'année 2022 :

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable =

$[(Ln + Ln-1 + Ln-2 + Ln-3 + Ln-4) / 5] / \text{Longueur du réseau hors branchements} * 100$ ou linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements x 20

Pour l'année 2022, le taux moyen de renouvellement des réseaux est proche de 0,14 %

P.151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 1,05 u/1000 abonnés

3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai

D.151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service : 1 jour

P.152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés : 100%

3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

	2020	2021	2022
Taux d'impayés (P154.0)	2,47 %	2,64 %	3,02 %

3.10 Taux de réclamations

	2020	2021	2022
Nombre de réclamations écrites (P155.1)	0,68 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés	0,00 u/1000 abonnés

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

Nombre de branchements plomb	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre total de branchements	9 611	9 667	9 742	9 744	9 791	9 837
- dont branchement plomb	4	4	4	4	4	4
Nombre de branchements supprimés	0	0	0	0	0	0

Après enquête, il reste 4 branchements plomb au 31 décembre 2022.

4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice

Sur l'année 2022, la Collectivité a engagé des travaux définis ci-dessous :

Objet des études/travaux réalisés	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2020 HT	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2021 HT	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2022 HT	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Travaux inopinés	10 096,43 €	/	/	/	Néant

80ème Tranche : Travaux sécurisation 5ème phase 2019/2020	47 602,00 €	188 126,00 €	/	AE/CD	Néant
80ème Tranche : Diag GC	1 150,00 €	13 730,00 €	/	AE	Néant
80ème Tranche : Travaux sécurisation 5ème phase 2021/2022	/	/	10 290,00 €	AE/CD	
83ème Tranche : Révision DUP	12 841,80 €	30 734,00 €	/	AE	Néant
84ème Tranche : Schéma de sécurisation	8 654,75 €	/	/	AE/CD	Néant
85ème Tranche : Bornes de puisage	/	/	4 367 €	/	Néant
87ème Tranche : Renouvellement conduites	/	20 740,00 €	321 644,00 €	AE/CD	Néant
88ème Tranche : Renouvellement conduites	/	/	272 244,00 €	AE/CD	Néant
Matériel d'exploitation (compteurs télérelève)	80 823,97 €	35 633,00 €	/	/	Néant
Total	162 606,45 €	288 963,00 €	608 545,00 €	/	

4.3 Etat de la dette de service

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021	2022
En cours de la dette au 31 décembre	809 391,54 €	708 961,00 €	1 157 115,00 €
Montant remboursé durant l'exercice	59 532,00 €	106 854,00 €	106 853,00 €
Dont en capital	53 276,91 €	100 430,00 €	101 846,00 €
Dont en intérêts	6 255,09 €	6 424,00 €	5 007,00 €

4.4 Amortissements des immobilisations réalisés

	2020	2021	2022
Montant des amortissements en eau potable	111 612,54 €	130 889,00 €	146 795,00 €

4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales

Ce paragraphe présente les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service, ainsi que les montants prévisionnels des travaux.

Montants prévisionnels des études/travaux	Montants budgétisés en 2022 € HT	Montants budgétisés en 2023 € HT
Travaux inopinés	50 000,00 €	50 000,00 €
80ème Tranche : Travaux sécurisation 2021/2022)	326 870,00 €	200 976,00 €
82ème Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy syr Yères	100 000,00 €	95 000,00 €
84ème Tranche : Recherche d'eau	100 000,00 €	50 000,00 €
85ème Tranche : Borne de puisage	5 000,00 €	5 000,00 €
87ème Tranche : Renouvellement conduite aep	349 840,00 €	/
88ème Tranche : Renouvellement conduite aep	1 515 000,00 €	1 625 311,00 €
89ème Tranche : Système anti tartre et détartrant	/	202 840,00 €
90ème Tranche : Renouvellement conduite aep	/	350 000,00 €
91ème Tranche : Renouvellement conduite aep	/	50 000,00 €
Total	2 446 710,00 €	2 629 127,00 €

4.6 Programme pluriannuel de travaux

4.6.1 Collectivité

Objet des travaux 2022
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (6 ^{ème} phase 2021/2022)
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères, Criel sur Mer, Touffreville sur Eu (acquisition/échange parcelles)
84 ^{ème} Tranche : Recherche d'eau AMO
85 ^{ème} Tranche : Borne de puisage communication
87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
88 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire
Objet des travaux 2023
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (6 ^{ème} phase 2021/2022)
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères, Criel sur Mer, Touffreville sur Eu (acquisition/échange parcelles)
84 ^{ème} Tranche : Recherche d'eau AMO
85 ^{ème} Tranche : Borne de puisage
87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
88 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
89 ^{ème} Tranche : Système anti tartre et détartrant
90 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
91 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire

4.6.2 Délégué

Objet des travaux 2022
Branchements neufs 50
Nombre de compteurs remplacés 185
Nombre de fuites réparées 67
Renouvellement 53 branchements
Renouvellement 24 accessoires hydrauliques
Objet des travaux 2023
Renouvellement réseau
Branchements renouvelés/neufs
Renouvellement canalisations, branchements et vannes

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

	2020	2021	2022
Nombre d'abandon de créance et versements à un fond de solidarité	5	9	2
Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité	398,67 €	733,38 €	77,78 €

5.2 Echéanciers de paiement

	2020	2021	2022
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	214	196	156

5.3 Opérations de coopération décentralisée

Objet des travaux	Année
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Angasmayo-Mitapasamana, Ayacucho, PEROU.	2017 à 2022 le projet n'a pas pu se réaliser
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Condor Paccha Ayacucho, PEROU.	2022...

6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Zone moyenne**

	1er janv 2021		1er janv 2022		1er janv 2023		Evolution N/N-1	
	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Part de l'exploitant								
Du service eau potable	112,30	147,92	40,00	85,89	40,06	86,01	0,15%	0,14%
Du service assainissement collectif	25,68	219,41	26,90	229,92	29,32	250,48	9,00%	-34,87%
Part de la collectivité								
Pour le service eau potable	/	30	30	30	30	30	0%	0%
Pour l'assainissement collectif	38,12	132	58,00	175,20	58,00	175,20	0%	0%
Agence de l'Eau	77,04		77,04		77,04		0%	
Soit redevance de pollution domestique*	45,60		45,60		45,60		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,24		9,24		9,24		0%	
TVA	62,72		64,46		66,77		3,58%	
Pour les redevances * et **	5,24		5,24		5,24		0%	
Pour le service eau potable*	15,96		10,22		10,23		0,10%	
Pour l'assainissement collectif **	41,52		49,00		51,30		4,69%	
Total TTC global	845,19		817,41		842,88		3,12%	
Pour les redevances	82,28		82,28		82,28		0%	
Pour le service eau potable	306,18		196,11		196,30		0,10%	
Pour l'assainissement collectif	456,73		539,02		564,30		4,69%	

Pour 2022/2023 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Zone de base**

	1er janv 2021		1er janv 2022		1er janv 2023		Evolution N/N-1	
Part de l'exploitant	Abonnement	Abonnement	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	112,30	147,92	40,00	85,89	40,06	86,01	0,15%	0,14%
Du service assainissement collectif	25,68	219,41	26,90	229,92	29,32	250,48	9,00%	-34,87%
Part de la collectivité	Abonnement	Abonnement	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable	/	30	30	30	30	30	0%	0%
Pour l'assainissement collectif	38,12	132	58,00	175,20	58,00	175,20	0%	0%
Agence de l'Eau	57,84		57,84		57,84		0%	
Soit redevance de pollution domestique*	26,40		26,40		26,40		0%	
Soit redevance de modernisation des réseaux de collecte**	22,20		22,20		22,20		0%	
Soit préservation ressources en eau*	9,24		9,24		9,24		0%	
TVA	61,66		63,40		65,71		3,64%	
Pour les redevances * et **	4,18		4,18		4,18		0%	
Pour le service eau potable*	15,96		10,22		10,23		0,10%	
Pour l'assainissement collectif **	41,52		49,00		51,30		4,69%	
Total TTC global	824,93		797,15		822,62		3,20%	
Pour les redevances	62,02		62,02		62,02		0%	
Pour le service eau potable	306,18		196,11		196,30		0,10%	
Pour l'assainissement collectif	456,73		539,02		564,30		4,69%	

Pour 2022/2023 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en zone de base ou en zone moyenne.

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

7. Annexe